



---

**ADEME**  
**Mission d'AMO dans le cadre de l'AMI**  
**quartiers E+C-**  
**Phase 2 – Capitalisation et outils – Fiches**  
**méthodes et outils**  
**Fiche Outils – Concertation – Budget**  
**participatif**

---



Date	30/11/2020
Auteur et contact	Nina Herzog et Claire Rouillet Bureau

## Principes du budget participatif

Il s'agit d'un processus de démocratie participative de gestion municipale permettant aux résidents (en général dès 16 ans) de décider de l'affectation d'une partie du budget d'investissement de leur collectivité, sur la base de projets proposés par les citoyens. Les projets sont soumis au vote des habitants et étudiés par la collectivité, ceux remportant le plus de suffrages seront réalisés. Une enveloppe allouée au budget participatif est à définir par la municipalité.

Le mode de décision (réunions et vote physique, plateforme en ligne), le montant et la nature des projets financés peuvent varier largement d'un projet à l'autre.

La mise en place de budgets participatifs peut être l'occasion d'organiser des événements au cours desquels les habitants peuvent échanger avec les citoyens porteurs de projet et voter pour leur proposition favorite.

Si le budget participatif est majoritairement communal il peut néanmoins être mis en place à d'autres échelles (départementale, régionale). En 2019, près de 200 collectivités ont lancé leur budget participatif.

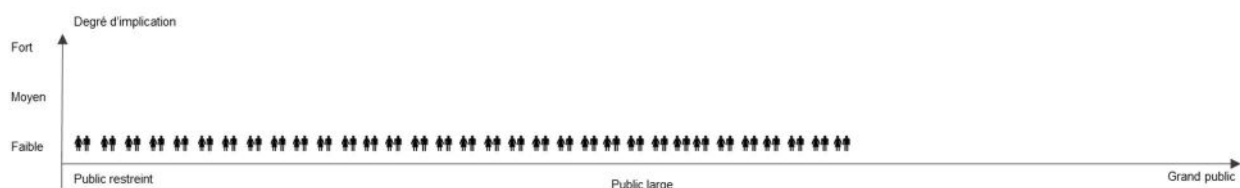
## Potentiel bas carbone

- Le budget participatif est une occasion d'évaluer la sensibilité des habitants au sujet du bas carbone
- Sa mise en place permet de s'appuyer sur les initiatives des habitants pour élaborer une stratégie efficace car portée collectivement.
- La mise en place de budgets participatifs écologiques, à l'image de celui de la Région Île-de-France favorise l'émergence d'initiatives citoyennes écologiques et bas carbone.

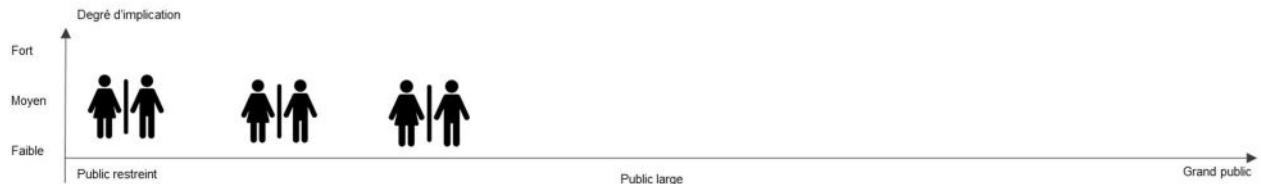
## Public mobilisable (quantitativement et degré d'implication citoyenne)

La mobilisation est de nature très différente entre le public qui vote et les personnes qui soumettent un projet

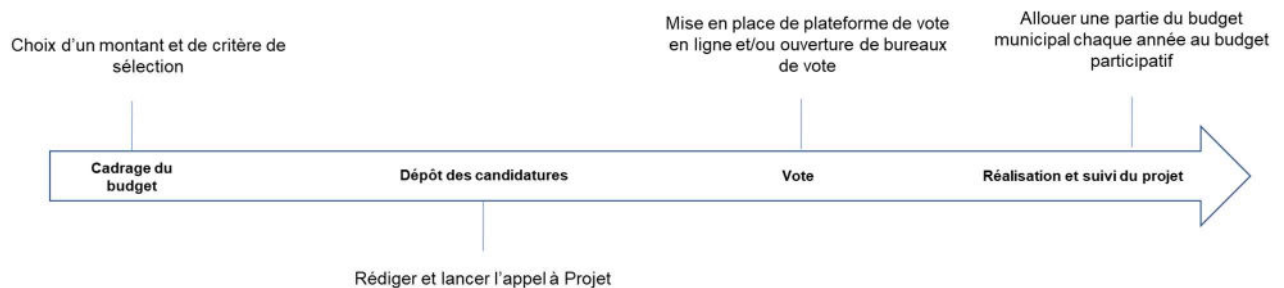
Le public qui vote est très large puisqu'il concerne potentiellement l'ensemble des habitants de la commune concernée mais le degré d'implication peut être relativement faible. Cela permet de sensibiliser les citoyens en les intégrant au processus de décision de la collectivité. Néanmoins, une fois le vote réalisé, ils ne sont pas nécessairement partie prenante du projet. Par ailleurs, seuls les habitants peuvent prendre part au vote et non l'ensemble des usagers.



La tendance pour les personnes qui soumettent un projet au vote de citoyens. Le public mobilisé se restreint aux habitants et acteurs du territoire ayant un projet et la volonté de porter celui-ci dans le cadre du dispositif du budget participatif. Cependant, dans ce cas de figure, le degré d'implication citoyenne est très fort. Le citoyen s'implique dans les actions municipales et il devient un partenaire central du projet ce qui lui permet de mesurer son action.



## Implications opérationnelles et acteurs à mobiliser



Acteurs à mobiliser :

- Les collectivités locales : pilotage du projet de budget participatif. Celui-ci peut être mené à différentes échelles administratives. Après un cadrage politique et administratif, les services techniques sont mobilisés pour détailler le contenu de l'appel à projet. Les élus ont un rôle à jouer dans la mobilisation du public autour du budget participatif. En incarnant la démarche, ils démontrent qu'il s'agit d'une priorité pour l'institution, notamment lors du vote (annonce des résultats, organisation d'événements pour permettre la rencontre du public et des porteurs de projet). La direction générale décide des modalités du vote (durée du scrutin, répartition des points de vote, vote en bureaux ou en ligne ...). Les collectivités ont également la charge de communiquer largement autour de la mise en place d'un budget participatif pour susciter le maximum de candidature dans un premier temps, puis un maximum de votants dans un second temps. Enfin, elles définissent les critères pour sélectionner les projets qui seront soumis au vote.
- Les habitants : Ils soumettent leur projet, participent à des ateliers pour en préciser les modalités et sont invités à voter. Ils peuvent également être mobilisés dans le cadre de la formation d'un jury citoyen pour sélectionner les projets soumis au vote.

Points de vigilance :

- Mobiliser l'ensemble des services de la collectivité concernée.
- S'appuyer sur les porteurs de projets qui deviennent partenaires et relais de la démarche
- S'assurer du suivi citoyen dans la réalisation du projet et son évaluation

## A quelle phase du projet ?



## Exemples d'utilisation

### Budget participatif de Grenoble



Source : Ville de Grenoble

Contexte :

Depuis 2015, la ville de Grenoble met en place une démarche de budget participatif. Chaque année, le budget participatif permet aux habitants de plus de 16 ans, aux collectifs et aux associations de proposer des projets qui participent à la transformation de la ville.

Mise en œuvre :

Depuis 2015, 4 M€ de budget participatif ont été alloués à 38 projets dans la ville de Grenoble.

En 5 ans le budget participatif a mobilisé 15 000 votants en cumulé. Les porteurs de projets ont 1 mois pour déposer les idées, ensuite il y a 1 journée de présélection, 1 mois pour voter (par voie électronique) et 1 semaine pour voter dans toute la ville (en bureau de vote).

Quelques réalisations :

- **Des toilettes écologiques au parc Marliave** : Un budget de 50 000 € a été voté. Depuis novembre 2017, des toilettes sèches et écologiques ont été installées dans le parc de Marliave. Le dispositif est un cabanon en bois au toit végétalisé est équipé d'un système de traitement écologique des déchets organiques. Un panneau explicatif sur le fonctionnement des toilettes se trouve à l'intérieur du cabanon pour sensibiliser les utilisateurs.
- **Cool Roofs** : En 2020, des toits seront peints blancs dans toute la ville pour rafraîchir la température intérieure des bâtiments en été et préserver de l'humidité (la peinture possède des propriétés isolantes).

### Budget participatif écologique et solidaire de la Région Ile de France



Contexte :

En juin 2020, la Région Île-de-France a lancé la première session du premier budget participatif écologique francilien. Ainsi toutes les personnes morales d'Île-de-France peuvent proposer un projet écologique à l'échelle francilienne. Les projets sont soumis au vote des internautes franciliens. Ceux récoltant le plus de vote seront ensuite financés par la région.

Mise en œuvre :

La Région prévoit d'allouer 500 millions d'euros sur 5 ans à son premier budget participatif. Pour la première édition, thèmes sont proposés :

- L'alimentation, la biodiversité et les espaces verts,
- Le vélo et les mobilités propres,
- La propreté, la prévention et la gestion des déchets, l'économie circulaire
- Les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
- La santé environnementale

480 projets ont été soumis au vote en septembre 2020 parmi eux :

- **Une deuxième vie pour les cagettes en bois avec Plaine Commune (93)** : Les cagettes à usage unique, en bois de peuplier, sont généralement incinérées. Le projet propose de les broyer pour les transformer en ressource et créer des emplois dans une démarche d'économie circulaire. Le broyat ainsi obtenu permettrait de faire du paillage d'espaces verts et du compostage de bio-déchets.

- **De l'énergie solaire pour le refuge de la SPA à Gennevilliers (92)** : La SPA veut construire son premier refuge axé sur le développement durable et associer ainsi la protection animale et la protection environnementale. Une production annuelle d'énergie verte de 87 MWh/an est attendue grâce à 562 m<sup>2</sup> de panneaux solaires.
- **Une nouvelle porte pour la mairie d'Ormoy (91)** : La porte d'entrée de la mairie date de la construction du bâtiment en 1976 et représente aujourd'hui une source de déperdition thermique. Le budget financera des travaux de rénovation énergétique visant à diminuer la consommation énergétique du bâtiment et de ses utilisateurs.

### Sources :

- [Vie publique – gestion municipale : le développement des budgets participatifs](#)
- [Lesbudgetsparticipatifs.fr](#)
- FABRIQUE DE TRANSITION DÉMOCRATIQUE - Implication des citoyens dans la transition énergétique en Europe, Etude exploratoire, Energycity
- [Ville de Grenoble – Budget participatif : ou en est-on ?](#)
- [Île -de-France : Budget participatif écologique et solidaire de la région Île-de-France](#)